

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 27 février 2017 à 19h30

Présents : Isabelle Pestre, Vivien Brocard, Renaud Talva, Jean-Marie Hermant, André Castagna, Maxime Cellier, Patricia Janson, Philippe Aubry, Denis Demarche.

Absent excusé : Vincent Brocard (donne pouvoir à Vivien Brocard)

Absents non excusés : Patrick Bénard, Éric Delay.

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil précédent, le Maire déclare la séance ouverte

Les membres du Conseil Municipal ont décidé :

1. A L'unanimité d'acquérir la parcelle AD 0216 d'une superficie de 5 m2.
2. A L'unanimité de définir à 5 ans la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées.
3. A L'unanimité d'autoriser les dépenses d'investissement à engager dans la limite de 25 % des crédits d'investissement ouverts au cours de l'exercice précédent avant le vote du budget définitif.
4. A L'unanimité mandate Mme le Maire pour représenter la commune au tribunal administratif dans l'affaire engagée par Monsieur Maréchal Jacques à l'encontre de celle-ci.
5. A l'unanimité d'augmenter la participation de la commune à la protection sociale complémentaire et au maintien de salaire.
6. A l'unanimité d'accepter les nouveaux statuts du SIEM mis à jour en application de la NOTRe.
7. A l'unanimité autorise un des adjoints à signer la convention avec la société Quadran pour le suivi du dossier d'étude de leur projet d'extension du éolien sur la commune.

Le Maire,
Isabelle PESTRE